

Avis : Modifications sur le prospectus du FCP DORVAL CONVICTIONS : introduction des critères ESG dans le processus de sélection des valeurs

Nous informons les porteurs de parts du FCP Dorval Convictions :

Catégorie de part	Code ISIN	Devise
N	FR0013299187	EUR
I	FR0010565457	EUR
M	FR0013192838	EUR
R	FR0010557967	EUR
Q	FR0013392222	EUR

géré par Dorval Asset Management, des modifications suivantes:

1- Introduction des critères ESG dans le processus de sélection des valeurs

Soucieux des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, les gérants du fonds Dorval Convictions intégreront dorénavant ces critères extra-financiers dans leurs évaluations.

Le processus d'évaluation des actions est donc modifié comme suit :

Il est à noter que des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont également intégrés à cette sélection. L'évaluation de Dorval AM sur les différents critères ESG ne constituent pas nécessairement un indicateur d'éligibilité ou d'exclusion du titre dans le portefeuille dans la mesure où les gérants et analystes du fonds estiment qu'il existe un axe potentiel de progrès et de revalorisation du titre.

Les autres dispositions du prospectus demeurent inchangées.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le 29 août 2019.

La documentation juridique des OPC décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible :

Auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite à DORVAL ASSET MANAGEMENT – 1 Rue de Gramont – 75002 PARIS

Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés :

Par e-mail adressé à : informations@dorval-am.com
Ou sur le site internet de la société de gestion www.dorval-am.com